



La plus grande réunion mondiale antimines s'ouvre sur des progrès en matière de déminage et avec défis croissants posés par l'utilisation de mines improvisées

Genève - Près de 500 délégués représentant des États, des organisations internationales et non gouvernementales se réunissent du 16 au 20 novembre pour la dix-huitième Assemblée des États parties (18MSP) à la **Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel**, qui se tient en format virtuel en raison des restrictions imposées par la Covid-19. La réunion est présidée par le Représentant permanent adjoint du Soudan S.E. Osman Abufatima Adam Mohammed. L'Ambassadeur a appelé les États en mesure de le faire, à fournir une assistance aux pays touchés par les mines. « Il est important que votre soutien non seulement se poursuive mais soit redoublé pour rattraper le temps perdu à cause de la pandémie mondiale », a déclaré l'Ambassadeur.

La 18ème Assemblée des États parties a commencé ses travaux après une cérémonie d'ouverture à laquelle participait le **Ministre de la Défense du Soudan S.E.** le Général de division Ibrahim Yassin, qui s'est également exprimé sur l'importance de la coopération et de l'assistance. « Il est important de se rappeler que les circonstances mondiales dans lesquelles nous vivons aujourd'hui, ont jeté une ombre sur les moyens d'attirer le soutien aux programmes d'action contre les mines. Il faudra pour cela concevoir de nouvelles méthodes de financement », a ajouté le Ministre.

L'utilisation croissante et des nouvelles victimes par des mines antipersonnel de nature improvisée, presque exclusivement, aux mains d'acteurs armés non étatiques figurent en bonne place à l'ordre du jour de la réunion. Dans son discours, la **Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme** Michelle Bachelet, a déclaré que la Convention est « un exemple remarquable de travail multilatéral à des fins humanitaires » et a appelé les parties à « placer la vie humaine, la dignité humaine et les droits de l'homme au cœur » de leur travail. La Haut-Commissaire a déclaré que son bureau est de plus en plus « préoccupé par l'utilisation d'engins explosifs improvisés qui agissent comme des mines antipersonnel » car ils posent de sérieux et nouveaux défis pour le déminage et affectent les civils de manière disproportionnée. « Permettez-moi de répéter qu'aucun acteur non étatique ou État, qu'il soit ou non partie au Traité d'interdiction des mines, n'a de justification pour utiliser une telle arme ». Leur utilisation, a déclaré le Commissaire, « n'est jamais acceptable ».

Ces messages ont été repris par le **Vice-président du Comité international de la Croix-Rouge** Gilles Carbonnier, le **Chef de la délégation de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres** (et Chef de la division des armes de Human Rights Watch) Steve Goose, et la Colombienne Luz Dary Landazury en représentation des survivants des mines, entre autres. La 18ème Assemblée des États parties fait suite à l'Observatoire des mines terrestres 2020, un rapport de la société civile indiquant que des mines ont été utilisées dans six États - dont quatre ne sont pas parties à la Convention - par des acteurs non étatiques pour la plupart, les enfants étant toujours les plus touchés par l'utilisation de ces armes inhumaines.

Malgré ces défis, la Convention a chaleureusement félicité le Chili pour s'être déclaré pays sans mines. Dans une allocution vidéo, le Ministre chilien de la Défense S.E. Mario Desbordes Jiménez a déclaré que « c'était une tâche ardue qui a pris 18 ans pour être menée à bien, dans des conditions géographiques et météorologiques difficiles [...] en déminant un total de 200 zones minées de plus de 28 millions de mètres carrés [...] ; plus de 70 femmes ont participé à ce travail ». Le Ministre chilien a déclaré que « le Chili reste engagé envers les victimes de mines grâce à une nouvelle loi sur les victimes ». L'Ambassadeur du Royaume-Uni auprès de la Conférence du désarmement devrait déposer la déclaration d'achèvement du Royaume-Uni plus tard dans la semaine.

La **Bosnie-Herzégovine, la Colombie, la République démocratique du Congo, le Niger, le Sénégal, le Sud-Soudan et l'Ukraine** ont demandé des prolongations de leurs délais de déminage. La **Mauritanie** a demandé qu'un nouveau délai soit fixé en raison de la découverte de zones minées jusque-là inconnues, tandis que le **Nigeria** a demandé la même chose pour les zones nouvellement minées. Les décisions seront rendues le 20 novembre, dernier jour de la réunion.

Note éditoriale : La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, également connue sous le nom de Convention d'Ottawa, a été adoptée en 1997 et est entrée en vigueur le 1er mars 1999. Il y a 164 États parties représentant plus de 80 % des pays du monde; ensemble, ces États ont détruit près de 53 millions de stocks de mines antipersonnel et libéré des millions de mètres carrés de terres autrefois contaminées. La Convention a été le premier traité multilatéral à prendre en considération les droits des victimes d'une arme.